

troubles émotifs et des problèmes de comportement sont représentés dans une proportion largement supérieure à la moyenne parmi les assistés sociaux. Les enquêteurs en concluent que même si la pauvreté est étroitement reliée aux troubles psychiatriques et aux mauvais résultats scolaires, le fait d'être assisté social a des effets particuliers.

L'étude du MSSCO mentionne qu'on ignore si un faible revenu constitue, en soi, une cause de mauvaise santé, de troubles psychiatriques, de mauvais résultats scolaires et de délinquance ou s'il est relié à d'autres facteurs tels que la situation de l'assisté social, une famille monoparentale, le logement subventionné et une famille désunie. Les auteurs de l'étude ontarienne ont analysé diverses variables et constaté que même si le fait d'appartenir à une famille monoparentale et d'habiter dans un logement subventionné augmentait les risques, c'était surtout s'ils s'ajoutaient à un faible revenu, au statut d'assisté social et à la violence familiale que ces facteurs se répercutaient sur le comportement. Par contre, un faible revenu, le statut d'assisté social et la violence familiale exercent une influence indépendante importante (non par l'entremise de variables intermédiaires) en ce qui concerne les troubles psychiatriques et les mauvais résultats scolaires.

Les experts sont loin de s'entendre sur le rapport entre un faible revenu et un comportement criminel. Un Comité sénatorial a cherché à établir si les expériences de la prime enfance pouvaient être une cause de délinquance juvénile et de comportement criminel chez l'adulte, et, après avoir entendu des experts et examiné les témoignages, il a conclu que «le fait qu'une personne ait connu des années de pauvreté dans sa tendre enfance ne suffit pas, à lui seul, à justifier plus tard un comportement criminel»<sup>(21)</sup>.

Néanmoins, une étude souvent citée réalisée au Royaume-Uni affirme que:

Dans leur étude longitudinale réalisée à Londres, West et Farrington ont constaté qu'un faible revenu familial était une cause de délinquance juvénile... D'autre part, le faible revenu familial était l'un des facteurs qui distinguait le mieux les délinquants récidivistes des délinquants occasionnels<sup>(22)</sup>.

L'étude du MSSCO précise que l'on peut comprendre, dans une certaine mesure, que les avis soient contradictoires quant aux liens entre un faible revenu et un comportement criminel en examinant le rapport entre certains problèmes psychosociaux et un faible revenu. Il est dit dans l'étude qu'il existe tout un éventail de facteurs reliés à un comportement criminel et que plusieurs d'entre eux sont reliés, à leur tour, à un faible revenu. Le Comité sénatorial était d'accord pour dire que, même si un faible revenu n'est pas nécessairement la cause d'un comportement criminel, il y est souvent relié par une multitude d'autres circonstances. Le Comité résume ainsi ce rapport:

...nous avons été frappés par la mesure dans laquelle des facteurs comme l'incapacité de faire face à la vie, l'instabilité familiale, l'impossibilité de contrôler un comportement violent, une très médiocre estime de soi causée par une privation émotionnelle, par des mauvais traitements ou par l'alcoolisme, sont à la base de la criminalité et de la pauvreté... Les complexes subventionnés «à loyer modique» conduisent à la concentration de familles à

<sup>(21)</sup> Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences, L'enfant en péril, Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, 1980, page 59.

<sup>(22)</sup> David Farrington, Early Precursors of High Rate Offending, document préparé pour la Conférence sur la délinquance et la famille, Université Harvard, 1985.